

GRAND PRÉ SUD

QUATRE IMMEUBLES DE 51 APPARTEMENTS A CHESEAUX

ouvrage 2486

Maître de l'ouvrage

Société coopérative d'habitation
Lausanne (SCHL)
Route des Plaines du Loup 32
1018 Lausanne

Architectes et direction

des travaux
Richter Dahl Rocha & Associés
architectes SA
Avenue Dapples 54
1001 Lausanne

Collaborateurs:

Christian Leibbrandt, Manuel Perez,
Antoine Barc, Pouska Haessig,
Andrea Magatti, Philippe Marmillod,
Frédéric Abbet, Barbara Boni,
Patrik Göel, Tiziano Piazzalunga,
Philippe Schmittler.

Ingénieurs civils

TBM Ingénieurs SA
Rue du Simplon 42
1800 Vevey

Ingénieur CVS

ER Energies Rationnelles SA
Route de Préverenges 4
1026 Denges

Sanitaire

H. Schumacher
Ingénieurs Conseils SA
Chemin du Publoz 11
1073 Savigny

Electricité

Perrotet Ingénieurs
Conseil en électricité SA
Chemin des Croisettes 28
1066 Epalinges

Géotechnique

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Architecte paysagiste

Jean-Jacques Borgeaud
Avenue de Chailly 23
1012 Lausanne

Géomètre

Courdesse & Associés-Ingénieurs
et Géomètres SA
Rue de la Mèbre 11
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Ingénieur acoustique:

EcoAcoustique SA
Avenue de l'Université 24
1004 Lausanne

Coordonnées

Rue du Grand-Pré 4 à 14
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Conception 2012 – 2013

Réalisation 2014 – 2015

Edité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



SITUATION / CONCEPT

Des bâtiments aux formes organiques. A quelques centaines de mètres du centre du village de Cheseaux, une parcelle vierge de 7713 mètres carrés a été mise à disposition de la Société coopérative d'habitation Lausanne par la commune de Cheseaux à la condition qu'elle intègre dans son projet huit appartements protégés et des logements à loyer modérés. Ce nouveau quartier s'articule dans le prolongement d'un EMS construit une année auparavant avec lequel il tisse également des éléments de dialogue. Certains appartements protégés peuvent en effet être loués aux pensionnaires de l'EMS.

Au sud de la parcelle, un cordon boisé protège les habitants du bruit de la route cantonale. À l'est, il fallait composer avec la présence de la ligne du LEB. La commune a également demandé à ce qu'un cheminement piétonnier traverse la parcelle où de futurs quartiers d'habitation sont déjà prévus.

Le projet est le fruit d'un concours d'architecture sur invitation. Cinq bureaux y ont participé. Le lauréat, le bureau Richter Dahl Rocha & Associés à Lausanne, a imaginé implanter sur cette parcelle quatre bâtiments. Un volume allongé vient s'ancrer le long de la rue, côté EMS, et dialogue dans un langage urbain avec les derniers éléments bâtis du village. Au sud, les trois autres volumes aux formes organiques ont été posés de telle manière à éviter les vis-à-vis. Posés, tels des plots dans un parc, ils sont reliés entre eux par un cheminement piétonnier. Un parking souterrain est commun aux différents volumes.

PROJET

Les façades en bois se fondent dans l'esprit campagnard donné au quartier. Le projet a été traité de deux manières différentes, tant au niveau de ses formes que des matériaux utilisés. Le premier bâtiment posé tout en longueur côté village présente une façade nord en crépi





périphérique. Sa façade sud, qui dialogue avec le parc, est en bois tout comme les trois autres volumes qui sont dispersés sur la parcelle. Leur disposition permet d'offrir plusieurs orientations aux appartements, au minimum deux ou trois. La lumière naturelle qui pénètre à l'intérieur des volumes est ainsi toujours différente en fonction des moments de la journée. Les façades de ces trois bâtiments sont composées d'éléments de différentes largeurs afin de donner un rythme, tout comme les dimensions des joints entre les lames qui sont variables. Les fenêtres proposent trois formats différents toujours dans le but de créer un rythme. Toutes les chambres parentales possèdent de larges fenêtres.

Quant aux chambres simples, les vitrages sont plus petits, tandis que dans les séjours toutes les fenêtres sont différentes d'un appartement à l'autre. Ce qui permet de varier la lumière du jour de chaque appartement. Au rez-de-chaussée, les fenêtres vont jusqu'au sol permettant ainsi de sortir dans le jardin qui ne fait qu'un avec la prairie alentour.

Chaque élément distribue quatre appartements par étage. À l'intérieur, les volumes profitent des toits en pente, imposés par la commune. La structure en béton est visible dans les appartements, amenant ainsi une hauteur importante, notamment dans les séjours.

Si les chambres et salles de bains ont une volumétrie carrée, les séjours par contre épousent les lignes biseautées du bâtiment. Pour ne pas perdre d'espace dans les circulations, les longs couloirs ont été bannis au profit de halls qui permettent de concentrer un maximum d'espace dans les pièces de vie et les chambres. Les cuisines sont quant à elles ouvertes. Au sol, du parquet a été privilégié, excepté dans les salles de bain et devant les cuisines.

L'ensemble des éléments bâtis sont labellisés Minergie. Pour chauffer les différents bâtiments, une centrale à pellets est installée dans le bâtiment frontal et approvisionne l'ensemble du nouveau quartier. L'eau chaude sanitaire est alimentée par des panneaux solaires installés en toiture. Une ventilation double-flux a été préconisée avec un monobloc par bâtiment.

Entre les bâtiments, les espaces communs sont agrémentés de jeux pour les enfants et le gazon est entretenu, tandis que le reste de la parcelle est traité comme une prairie sauvage afin de donner une ambiance campagnarde. Au sud de la parcelle, une partie des jardins familiaux ont été maintenus. Des arbres agrémentent le cheminement piétonnier qui traverse le quartier et un éclairage public ponctue la promenade, tout comme des bancs qui permettent aux personnes âgées de l'EMS de s'arrêter dans le parc. Un bassin de rétention permet de récolter les eaux pluviales.

Photos

Les quatre éléments bâtis se dispersent dans une prairie sauvage agrémentée d'un cheminement piétonnier qui traverse la parcelle.



CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	7713 m ²
Surface brute de planchers	:	4838 m ²
Emprise au rez	:	1756 m ²
Volume SIA	:	16231 m ³
Nombres d'appartements	:	51
Nombre de niveaux	:	rez + 2 niveaux
Nombre de niveaux souterrains	:	1
Abri PC	:	50 places
Places de parc extérieures	:	4
Places de parc intérieures	:	46

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement
SOTRAG SA
1163 Etoy

Abri PC
SOAGESMAT SA
1726 Farvagny

Ventilation
AEROVENT SA
1023 Crissier

Carrelages
CARLO VERO & FRÈRE SA
1023 Crissier

Agencement de cuisine
AFP CUISINES SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Traitement de surfaces extérieures
D. DI GREGORIO SA
1024 Ecublens

Armoires en bois – Fenêtres PVC
NORBA ENTREPRISES SA
1610 Oron-la-Ville

Installations sanitaires
COFAL SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Plâtrerie - Peinture
LA VITESSE SA
1029 Villars-Ste-Croix

Maçonnerie – Béton armé
PIZZERA & POLETTI SA
1020 Renens

Installations électriques
C.I.E.L. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
Lausanne

Chapes – Isolation
G. CACCIAMANO
1026 Echandens

Menuiserie
WIDER SA MONTREUX
1815 Clarens